
Décembre 2023

Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie

Synthèse

Dans le cadre de ses missions, OPCO 2i finance l'apprentissage et la professionnalisation dans les entreprises de son périmètre. À ce titre, il collecte et stocke une multitude de données sur ce sujet, aujourd'hui essentiellement exploitées dans une approche administrative et financière, nécessaire au pilotage de son activité. Dans ce contexte, l'Observatoire Compétences Industries a été mobilisé afin de réaliser une étude visant à analyser et valoriser ces données, dans l'optique d'aider les partenaires sociaux à piloter la politique alternance au niveau de leurs branches respectives et de l'interindustrie.

Cette étude analyse les **pratiques de l'alternance** sur la base d'indicateurs communs **à l'échelle de l'interindustrie et de chacune des 32 branches professionnelles du périmètre d'OPCO 2i**. Ces indicateurs répondent à des interrogations réparties entre **plusieurs thématiques** en distinguant à chaque fois les contrats d'apprentissage et de professionnalisation :

- ➔ Qui sont **les alternants** dans l'industrie ?
- ➔ Quelles sont les caractéristiques des **entreprises de l'industrie** qui ont recours à l'alternance ?
- ➔ Qui sont les **CFA et organismes de formation** mobilisés ?
- ➔ Quelles sont les **certifications** et les qualifications visées ?
- ➔ Pour quels **résultats** ?

Cette synthèse s'attache à présenter les principaux éléments de réponse à chacune de ces questions.

Les effectifs en alternance dans l'interindustrie

>> L'alternance en croissance dans les entreprises de l'interindustrie

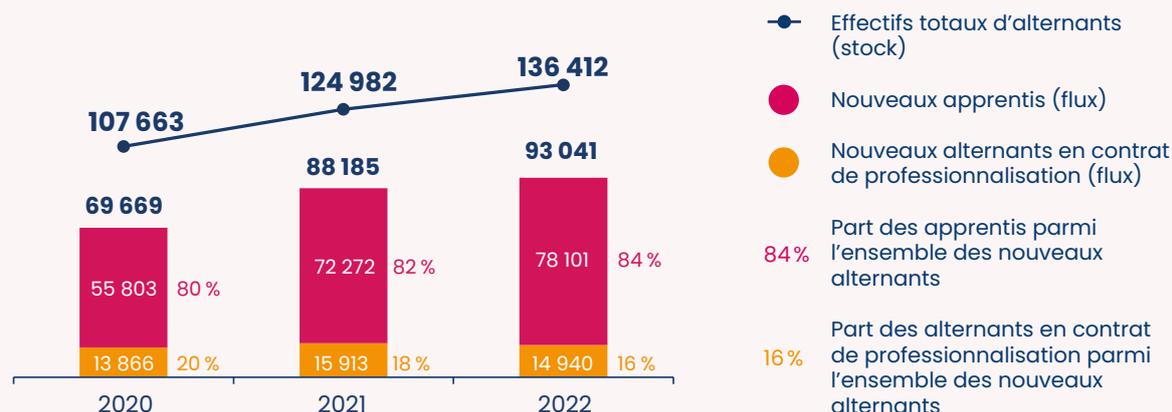
Plus de 136 000 alternants travaillaient dans une entreprise de l'interindustrie fin 2022, un effectif en hausse de +27% rapport à fin 2020. Si cette dynamique est remarquable, elle se situe toutefois à un niveau légèrement moindre que celle observée tous secteurs confondus (+35%*). Concernant les nouveaux alternants, leur nombre a lui aussi fortement augmenté sur la période, passant d'environ 70 000 alternants ayant démarré un nouveau contrat en 2020 à 93 000 en 2022 (hausse de +34% contre +49% tous secteurs confondus).

*Source : Dares 2023

>> Une dynamique soutenue par l'apprentissage

L'apprentissage joue un rôle clé dans cette croissance. Le nombre de nouveaux apprentis a ainsi augmenté de +40% entre 2020 et 2022, représentant cette année-là près de 84% de l'ensemble des nouveaux alternants de l'interindustrie. À l'inverse de la dynamique de l'apprentissage, le dispositif des contrats de professionnalisation connaît un recul. Alors que le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation a augmenté de +8% entre 2020 et 2022, le nombre total des alternants sur ce dispositif au 31 décembre a en revanche reculé de -9% sur cette période, du fait d'un nombre de contrats terminés supérieurs à celui des contrats démarrés.

Évolution des effectifs totaux d'alternants et du nombre de nouveaux alternants dans l'interindustrie entre 2020 et 2022



Sources : OPCO 2i, traitement KYU

>> Une croissance généralisée mais hétérogène entre les branches

Toutes les branches professionnelles de l'interindustrie ont vu croître le nombre total d'alternants au sein des entreprises, bien que ces évolutions varient beaucoup. Certaines branches professionnelles ont vu ces effectifs plus que doubler, notamment en raison de leurs volumes initiaux d'alternants, telles que les branches Couture parisienne, Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et Habillement. D'autres ont connu une croissance moins importante, notamment les branches Industries pétrolières (+11%), et Industries électriques et gazières (+15%). La part d'alternants parmi leurs effectifs était cependant déjà assez élevée, expliquant une évolution moindre par rapport à d'autres branches ayant connu un rattrapage.

Concernant l'apprentissage, certaines branches professionnelles comptant le plus d'apprentis ont enregistré une croissance moindre, à l'image des branches Industries électriques et gazières, Métallurgie ou Plasturgie. Concernant le recours aux contrats de professionnalisation, seules quelques branches professionnelles avec une surreprésentation de ce dispositif connaissent une croissance notable : Maroquinerie, Fabrication mécanique du verre, Industrie et services nautiques, Habillement.

>> 5 % des effectifs salariés de l'interindustrie sont des alternants

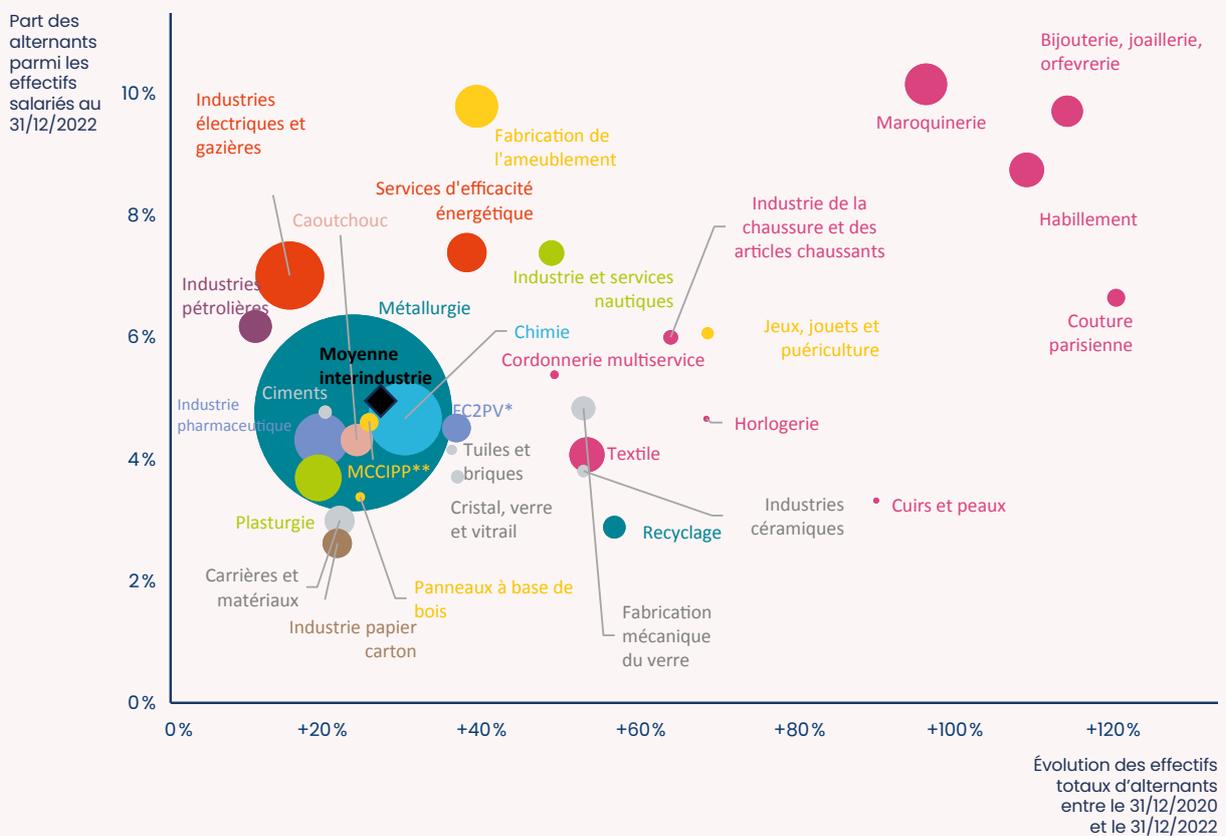
Les 136 000 alternants travaillant dans l'interindustrie fin 2022 représentaient 5% de l'ensemble des salariés. Cette proportion varie toutefois de manière importante d'une branche professionnelle à l'autre.

Trois branches professionnelles se distinguent par une part des effectifs totaux en alternance proche ou égale à 10%

respectivement: Fabrication de l'ameublement, Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et Maroquinerie. À l'inverse, l'alternance est relativement moins importante dans les entreprises des branches Industrie papier carton, Recyclage, Carrières et matériaux où 3% des effectifs salariés sont en alternance.

Positionnement des branches professionnelles selon l'évolution de leurs effectifs totaux d'alternants entre 2020 et 2022 et la part des effectifs totaux d'alternants parmi leurs effectifs salariés en 2022

La taille des bulles est proportionnelle aux effectifs d'alternants dans la branche professionnelle



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et construction industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

Sources : OPCO 2i, Observatoire Compétences Industries, traitement KYU

>> Un recours aux contrats de professionnalisation marqué dans certaines branches professionnelles

La pratique de l'alternance est marquée, pour certaines branches professionnelles, par l'importance des contrats de professionnalisation dans les entreprises de leur périmètre. C'est notamment le cas en 2022 des branches Maroquinerie (56% des effectifs totaux d'alternants ;

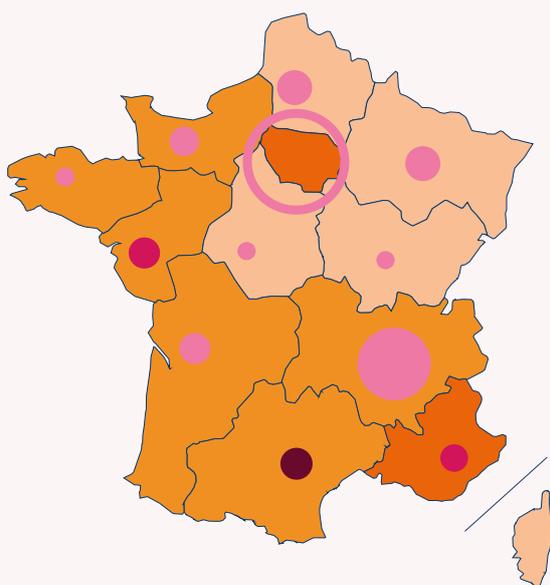
6% des salariés) et Industries pétrolières (45% ; 3%). Ces recours au contrat de professionnalisation sont particulièrement forts dans des branches professionnelles aux gestes professionnels très spécifiques, dont l'acquisition se fait nécessairement en situation professionnelle.

>> Les régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes concentraient 40 % des nouveaux alternants en 2022

En 2022, les régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes concentraient respectivement 24 % et 16 % des nouveaux alternants à l'échelle de l'ensemble des entreprises de l'interindustrie. Les régions Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont celles ayant enregistré

les niveaux de croissance les plus élevés des effectifs totaux en alternance entre 2020 et 2022. D'une région à l'autre les alternants représentent entre 4,1% à 5,7% de l'ensemble des salariés des établissements qui y sont implantés.

Répartition et évolution des effectifs totaux d'alternants par région dans l'interindustrie, et part de l'alternance dans l'emploi salarié dans l'emploi salarié



Évolution des effectifs totaux d'alternants entre le 31/12/2020 et le 31/12/2022

- Entre 0 % et +20 %
- Entre +21 % et +30 %
- Entre +31 % et +40 %
- Plus de +40 %

Part de l'alternance dans l'emploi salarié interindustriel régional

- Inférieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale
- Similaire à la moyenne nationale
- Supérieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale

Sources : OPCO 2i, Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF, traitement KYU

Le profil des nouveaux alternants

40 % des nouveaux alternants de l'interindustrie travaillaient en 2022 dans des établissements comptant 250 salariés ou plus (23 % tous secteurs confondus), ce qui s'explique par une concentration de l'emploi dans des ETI et grandes entreprises dans l'industrie par rapport aux autres secteurs.

Si elles restent sous-représentées parmi les alternants dans l'ensemble de l'interindustrie (38 % en 2022 contre 45 % tous secteurs confondus), **la part des femmes a cependant augmenté de 3 points entre 2020 et 2022**, en lien notamment avec la forte croissance de l'alternance dans des branches professionnelles plus féminisées.

L'âge moyen des nouveaux alternants est resté constant sur la période étudiée (un peu moins de 23 ans). Il varie d'une branche professionnelle à l'autre, celles mobilisant le plus les contrats de professionnalisation ayant des alternants en moyenne plus âgés. Viennent ensuite les branches mobilisant plus fortement l'alternance dans le supérieur.

La part des personnes en situation de handicap a augmenté parmi les nouveaux alternants dans l'interindustrie puisqu'elle est passée de 1,1 % à 1,6 % entre 2020 et 2022, et se situe légèrement au-dessus de la moyenne tous secteurs confondus.

 **38 %**

des nouveaux alternants de l'interindustrie sont des femmes

23 ans

L'âge moyen des nouveaux alternants de l'interindustrie

Le recours à l'alternance des entreprises

>> Hausse du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance

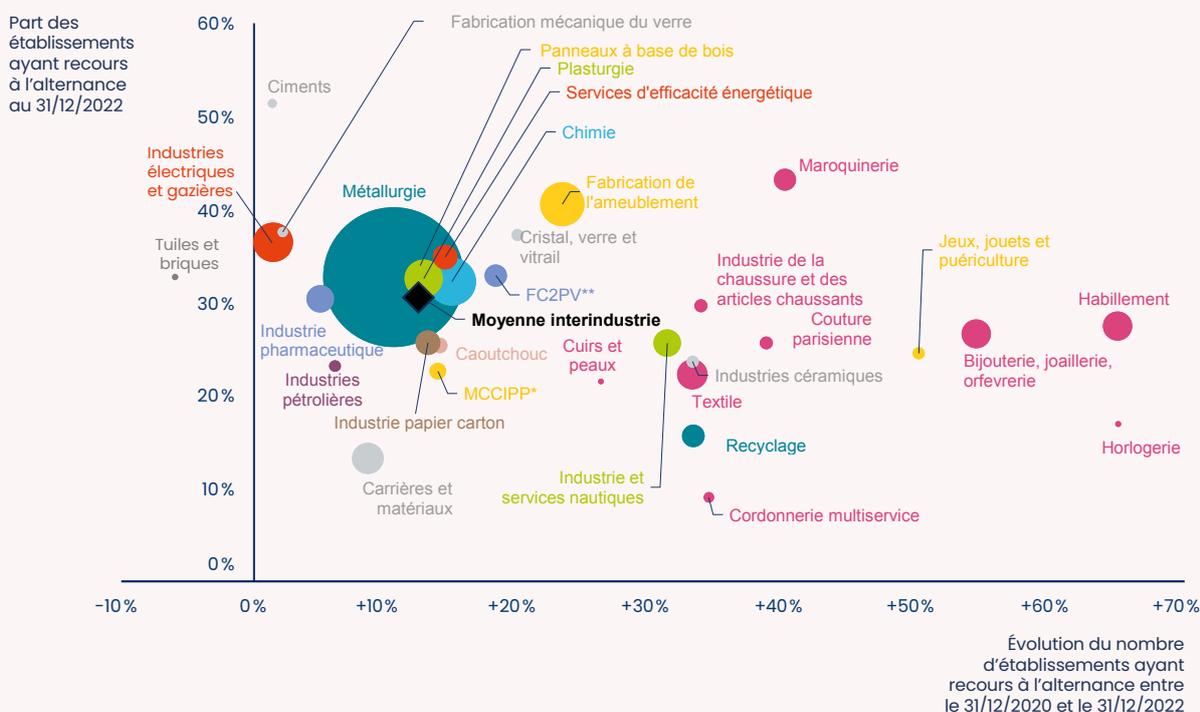
Fin 2022, **33 400 établissements de l'interindustrie** comptaient au moins un alternant parmi leurs salariés, soit 31% des établissements. Ce niveau variait selon les branches professionnelles, entre 9% (Cordonnerie multiservice) et 51% (Ciments).

Dans l'ensemble de l'interindustrie, le nombre d'établissements comptant au moins un alternant a augmenté de +13% entre

fin 2020 et fin 2022. Les plus fortes évolutions concernent les branches Habillement (+65%), Horlogerie (+65%), et Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (+54%). À noter que la répartition des alternants selon la taille des établissements est restée stable sur la période, ce qui signifie que ces hausses ont concerné les établissements de différentes tailles.

Positionnement des branches professionnelles selon la part des établissements ayant recours à l'alternance en 2022 et évolution du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance entre 2020 et 2022

La taille des bulles est proportionnelle aux effectifs d'alternants dans la branche professionnelle



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et construction industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire

Sources : OPCO 2i, Observatoire Compétences Industries, traitement KYU

>> Une hausse globale du nombre de nouveaux alternants embauchés par établissement

En 2022, les établissements de l'interindustrie ayant au moins un alternant accueillent en moyenne 3,5 nouveaux alternants par établissement (+0,4 par rapport à 2020). Ce nombre a

particulièrement augmenté dans les branches Fabrication mécanique du verre (+2,4), Maroquinerie (+1,8) et Couture parisienne (+1,5).

Les organismes de formations mobilisés

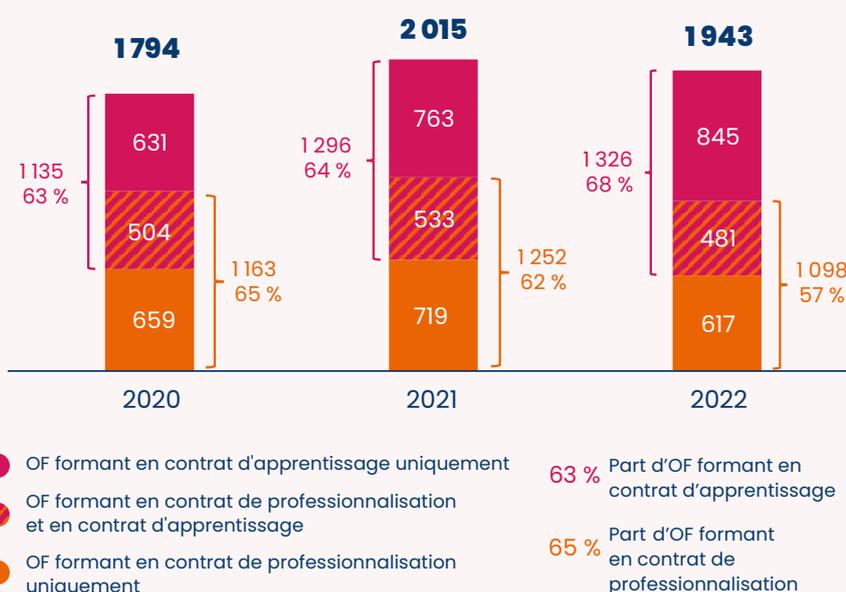
>> Des organismes de formation de plus en plus tournés vers l'apprentissage

Entre fin 2020 et fin 2022, 150 organismes de formation (OF) et centres de formation d'apprentis (CFA) supplémentaires avaient été mobilisés, soit une hausse de +8%. Alors qu'en 2020 la répartition entre organismes de formation formant en apprentissage et en contrat de professionnalisation était équilibrée, un écart s'est creusé en lien avec le fort développement de l'apprentissage et l'absorption d'une partie des contrats de professionnalisation.

>> Un nombre moyen de nouveaux alternants formés par organisme de formation à la hausse

Sur la période, le nombre moyen d'alternants des entreprises de l'interindustrie formés par les OF / CFA est passé de 39 à 48. Il variait fortement d'une branche professionnelle à l'autre, la taille de leurs entreprises en étant le principal déterminant.

Évolution du nombre d'organismes de formation formant de nouveaux alternants dans l'interindustrie



Source : OPCO 2i

+8%

d'OF / CFA formant de nouveaux alternants dans l'interindustrie

48

nouveaux alternants formés en moyenne par OF / CFA

6%

des nouveaux alternants formés par les 3 OF / CFA les plus mobilisés

>> Parfois une importante concentration des alternants au sein des principaux OF / CFA mobilisés

L'étude a permis d'identifier dans certaines branches professionnelles une plus forte concentration des OF / CFA dans lesquels sont formés les alternants, en lien notamment avec des spécificités métiers et/ou des spécificités géographiques. En 2022, c'était notamment le cas des branches Cordonnerie multiservice, Cuirs et peaux, Industries pétrolières, Horlogerie ou Cristal, verre et vitrail, pour lesquelles la part des alternants formés par les 3 OF / CFA les plus mobilisés était supérieure à 30%.

>> Une mobilité des alternants croissante avec le niveau de qualification visé

Plus des trois quarts des nouveaux alternants de l'interindustrie se formaient dans la même région que celle où ils travaillaient en 2022 (78%). Cela variait en fonction du niveau des certifications visées, allant de 67% pour celles de niveau 7 à 86% pour celles de niveau 3, mettant en exergue une **mobilité géographique des alternants plus importante sur les plus hauts niveaux de qualification**. Les alternants franciliens sont également concernés par cette mobilité, qui n'est pas uniquement tournée vers la région capitale.

Les certifications visées

>> Les certifications de niveaux 6 et 7 majoritaires et de plus en plus visées

Par rapport à l'ensemble des secteurs, **les nouveaux alternants de l'interindustrie visaient en 2022 bien plus souvent des certifications du supérieur**, notamment de niveau 7 (38% des

nouveaux alternants). En plus d'être particulièrement élevée, cette proportion est croissante (+4 points sur le niveau 7 en 2 ans), et ce dans la plupart des branches professionnelles.

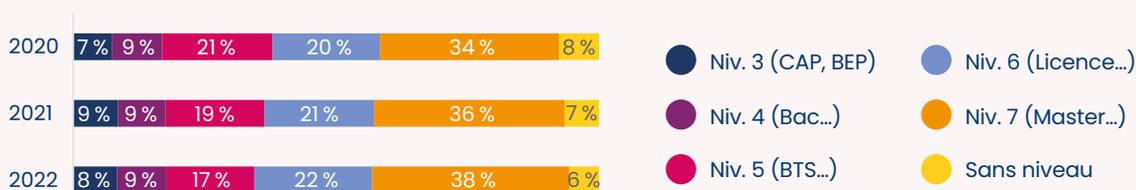
>> Des formations suivies plus généralement orientées vers les activités industrielles

Une classification des spécialités de formation sur-mesure a été mise en place dans le cadre de cette étude. Celle-ci fait ressortir qu'en 2022 **plus de la moitié des nouveaux alternants (55%) visaient une certification menant à des activités de « production, conception, maintenance, logistique »**. Une part hétérogène et moins élevée dans certaines branches professionnelles ayant une forte dimension commerciale ou

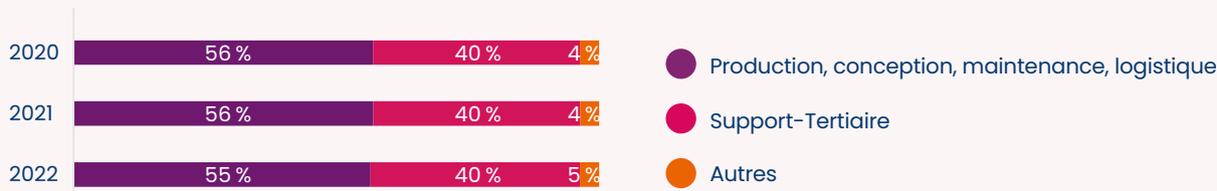
avec une pratique d'alternance des entreprises plus tournée vers les fonctions support.

Les certifications menant à des activités « support-tertiaires » apparaissent très largement mobilisées dans le supérieur : leur proportion est croissante avec le niveau, allant en 2022 de 1% des nouveaux alternants sur le niveau 3 à 59% sur le niveau 7.

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le niveau de la certification visée



Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le type d'activité de la certification visée



Source : OPCO 2i

>> Certifications les plus visées : des diplômes nationaux, le plus souvent des BTS

En 2022, les formations les plus souvent réalisées par les nouveaux alternants concernaient des BTS industriels (maintenance, conception) ou étaient orientées vers des activités « support-tertiaires » (commerce et vente, gestion). Ce constat met en évidence certains besoins en compétences caractéristiques.

Par ailleurs, certaines branches professionnelles se distinguent par de nouveaux alternants visant assez largement des certifications de niveaux 3 et 4 et menant plus fréquemment à des fonctions de

« production, conception, maintenance, logistique ». Il s'agit **des branches professionnelles où l'alternance est mobilisée pour acquérir des gestes professionnels en lien avec des activités de type artisanal** : Fabrication de l'ameublement, MCCIPP*, Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, Maroquinerie, Industrie et services nautiques. Par ailleurs, dans ces branches professionnelles, les nouveaux alternants sont davantage concentrés sur un nombre restreint de certifications phares.

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et construction industrialisées et portes planes

La réalisation de l'alternance et ses suites

>> Un taux de rupture à la baisse après la crise sanitaire

6 % des contrats d'alternance démarrés en 2022 ont été rompus lors de leurs 9 premiers mois, une part proche de celle constatée en 2020, après un pic en 2021 (9%). Ce pic peut être lié au fort essor de l'alternance entre ces deux années (soutenu par le plan « 1 jeune 1 solution ») dans un contexte de forte incertitude économique (confinement, pénurie des semi-conducteurs).

>> Les plus hauts niveaux de qualification moins souvent concernés par les ruptures de contrats

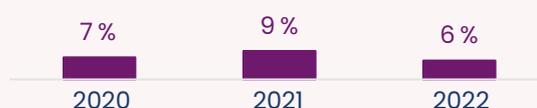
D'une branche professionnelle à l'autre, la part des contrats d'alternance rompus à 9 mois fluctue entre 3 et 13%. Elle était un peu plus élevée en apprentissage qu'en contrat de professionnalisation. Surtout, cette part était **nettement plus élevée sur les certifications des niveaux 3, 4 et 5 (entre 8 et 11%) que sur les niveaux 6 et 7 (3 à 4%).**

>> Les diplômés visant une activité « industrielle » permettent une meilleure insertion

L'étude de l'insertion des alternants de l'interindustrie ne peut se faire qu'à travers une enquête ad hoc. Cependant, l'analyse des données issues du dispositif InserJeunes apporte une visibilité sur les taux de réussite et d'insertion des apprentis (tous secteurs confondus) ayant suivi des formations visant des diplômes de niveaux 3 à 5.

Parmi les formations de ces trois niveaux, le taux d'insertion apparaît légèrement meilleur pour le niveau 4. Sur les diplômés de niveau 5 suivis en apprentissage dans l'interindustrie, on distingue un **écart conséquent d'insertion entre les certifications menant à des activités de « production, maintenance, conception logistique » et celles menant à des activités « support-tertiaires »** : sur les premières, les apprentis ont un taux d'emploi à 69% à 6 mois et 80% sur 24 mois contre 54% et 67% pour les secondes (traitement KYU).

Évolution de la part des contrats d'alternance rompus lors de leurs 9 premiers mois selon l'année de démarrage (tous types de contrats)



Note de lecture : Parmi l'ensemble des contrats d'alternance démarrés au sein des entreprises de l'interindustrie en 2022, 6 % avaient été rompus avant le 9^{ème} mois de contrat.

Sources : OPCO 2i, traitement KYU

Étude réalisée avec 